

III

BORDEAUX

**Bassins**

**à flots**

→ juillet 2011

Bacalan

→ Chartrons

→ Le Lac

Juillet 2011

## Les Bassins à flot passent du projet urbain au modelage d'une silhouette de centre-ville

Pour ce projet, il fallait **une ambition** : nous nous la sommes donnée quand nous avons décidé d'aménager ce territoire et relancé la concertation sur un espace de 162 hectares autour des deux bassins.

Il fallait ensuite **une intention urbaine** : nous l'avons fondée, lorsque nous avons adopté le plan guide, dessiné par Nicolas Michelin, urbaniste conseil du projet.

Il fallait également **des moyens** et nous y avons œuvré en regroupant nos forces : Ville, Communauté urbaine de Bordeaux et Grand Port Maritime de Bordeaux. Plus pragmatiquement, Cub et Ville ont voté un Programme d'Aménagement d'Ensemble qui prévoit tous les investissements publics nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises sur le territoire des Bassins à flot.

Mais qu'aurions nous pu faire sans les habitants, acteurs et promoteurs qui ont décidé avec nous des « fondamentaux » du quartier. puis, plus récemment des premières réflexions sur les espaces publics et la plaque portuaire ? Ce sont eux que je souhaite remercier. Certains d'entre eux se retrouvent dans le kaléidoscope qui accompagne ce troisième livret des Bassins à flot.

D'autres nous ont aussi aidés à éditer le Portrait de quartier Bordeaux Maritime #1 en 2010 (éditions Sud-Ouest). D'autres encore se retrouveront dans les verbatim qui illustrent ce document. D'autres enfin seront de nouveaux venus dans nos futures concertations : bienvenue à eux.

Nous avons **un projet**, nous avons des porteurs de projets qui ont commencé à déposer des permis de construire, nous avons des Bacalanais et des Chartronnais pour investir ce territoire, nous aurons bientôt de nouveaux équipements avec notamment un groupe scolaire et une crèche ouverts en 2014. Nous aurons aussi des espaces publics réappropriés dès 2013, lorsque les premiers bâtiments sortiront de terre.

Enfin, je vous laisse découvrir également le futur **Centre Culturel et Touristique du Vin**, qui pointera sa vigie au bord du fleuve et ouvrira ses portes fin 2014. Élément d'exception, il sera l'articulation entre les Bassins à flot et la Garonne. Il rappellera que les bassins appartiennent à Bordeaux et Bordeaux à sa région.

Les Bassins à flot sont aujourd'hui l'objet de tous les regards. Parce qu'ils inaugurent d'abord un nouveau mode de gouvernance dans l'urbanisme, que l'on peut résumer par les termes « urbanisme de projet » ou « urbanisme négocié ». Parce qu'ils affirment

ensuite que l'on peut faire désormais du sur-mesure, de l'urbanisme soucieux de respecter le contexte, des bâtiments attentifs à la qualité d'usage. Parce qu'enfin, l'aménagement des Bassins à flot est le premier acte de l'extension du centre-ville de Bordeaux. Pour toutes ces raisons, ce que nous faisons tous ensemble a une réelle portée historique. Nous pouvons en être fiers.

**Alain Juppé**

Maire de Bordeaux

## Des espaces publics à imaginer collectivement

Que sont ces fameux espaces publics dont on vous parle tant aux Bassins à flot ?

Il y a d'abord **les placettes**. Elles vont se glisser au cœur des îlots comme celle située au pied du « Garage moderne » à Bacalan, ou encore celle qui viendra créer un parvis aux abords du futur groupe scolaire des Chartrons. Leur identité restera attachée à leur fonction et au devenir de leurs abords.

Il y a ensuite **les sentes**. Elles coupent et divisent les macro-lots pour faciliter les cheminements, depuis et vers les Bassins. De six mètres de large, elles accompagnent piétons et cyclistes dans leurs déplacements du quotidien. Elles sont bordées d'espaces végétalisés et leurs arbres portent leurs ombrages pour renforcer la fraîcheur des lieux en été. Elles seront le grand lien interquartiers.

Il y a les **voies existantes** qui enfouissent leurs réseaux et seront progressivement refaites.

Il y a aussi **les voies nouvelles**, peu nombreuses mais significatives pour mailler le quartier. La première d'entre elles vient parallèlement à la rue Delbos desservir de futurs équipements publics depuis la rue Blanqui. Nouvellement inaugurée « rue de Ouagadougou », elle renforce le jumelage de Bordeaux avec la capitale du Burkina Faso et rappelle sans complexe l'histoire d'un territoire bacalanais ouvert aux autres cultures.

Il y a le «**quai du vin**», promenade de dix mètres de large qui conduit des abords du fleuve à la maison des éclusiers, en longeant le Centre Culturel et Touristique du Vin, en offrant des terrasses aux chalands et aux badauds.

Il y a la plaque portuaire, ou encore « deck », socle minéral qui enserme les bassins et pour laquelle trois ateliers de concertation nous ont amenés à en définir la vocation future.

Mais on ne saurait oublier que d'autres projets sont complémentaires : **le pont Bacalan-Bastide** ouvert en 2013 au pied de Cap Sciences ; **la rue Lucien Faure** livrée en 2015 et accueillant en son centre un transport en commun en site propre, ou encore **la place de Latule** qui créera à terme une articulation avec le projet Ginko du Lac et le quartier des Aubiers.

Si tous ces espaces sont prévus pour être aménagés et mobilisent des budgets identifiés, encore faut-il en établir les nouveaux tracés, les profils, les ambiances. Au Programme d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à flot, ce sont 60 millions d'euros de réalisation qui seront engagés d'ici 2020. Pour ce qui est de la rue Lucien Faure un investissement de 15 millions d'euros est prévu et quasi autant pour la reprise de la place de Latule.

Ce n'est pas rien. Nous avons collectivement 15 ans pour réaliser tout cela. Cependant, dès 2014, nous devrions accueillir au moins 3000 ménages, c'est l'occasion de donner un coup d'accélérateur à la création d'espaces publics. Avec votre aide et celle des concepteurs retenus, nous proposerons les grandes lignes de ce que nous attendons de ces aménagements.

En trois ateliers : les 6 novembre, 9 décembre et 6 janvier dernier, nous avons travaillé avec vous au cahier des charges des aménagements de la plaque portuaire. De vos réponses à une trentaine de questions, nous avons extrait un texte, que nous avons soumis à votre relecture. Ce sont les 150 participants de cette concertation qui nous permettent aujourd'hui de vous « livrer » les fondamentaux du futur aménagement de la plaque portuaire. En mars 2011, le conseil municipal a pris connaissance de ce travail, en avril, le cahier des charges a été transmis au président de la Cub et à la directrice du Grand Port Maritime de Bordeaux, dont les services ont contribué avec nous à animer les tables rondes.

Vos idées sont en marche.

**Michèle Larué-Charlus**

Directeur Général de l'Aménagement



Vue aérienne des bassins, copyright O.Collin

# LA PLAQUE PORTUAIRE UN ESPACE PUBLIC MAJEUR DE 13 HA

## **Orientations issues des ateliers de concertation**

Vous trouverez dans les pages qui suivent (page de droite), les orientations qu'ont définies les participants de la concertation de fin 2010- début 2011 quant au devenir de la plaque portuaire.

En introduction de chaque synthèse, nous avons choisi de mettre en exergue quelques uns de leurs verbatim. Ils expriment des points de vue dominants mais parfois aussi des points de vue particuliers.

**Vous nous avez dit...**

morceaux choisis



“S’il y a une continuité qui est mise en place entre les quais et les Bassins à flot, il va y avoir un prolongement sans qu’il y ait le même usage.”

“Il faut que la fonction des Bassins à flot soit tout à fait différente de la fonction du Quai des Marques.”

“Les quais et les Bassins à flot ne doivent pas avoir le même esprit et on devrait pouvoir passer de l’un à l’autre comme d’un quartier à un autre.”

“Les quais c’est un demi-quartier, les BAF on circule autour”

“La plaque va pénétrer dans le tissu urbain, vers les Aubiers”

“On peut se balader autour des Bassins à flot. Quand on le fait, c’est un peu l’aventure. Il faut garder ce sentiment.”

“Le génie et la magie du lieu c’est parce qu’il y a des bateaux en vrac, des grues...”

“Il ne faut pas que les Bassins à flot soient un cul de sac !”

“On parle toujours de l’entrée des Bassins à flot, mais de l’autre côté, le quartier de Latule pose question.”

## EN CONTINUITÉ DES QUAIS ET POURTANT DIFFÉRENTS



La “plaque portuaire” : un espace de 13ha autour des bassins.

La plaque portuaire entourant les deux Bassins à flot constitue un très vaste espace qui, dès le premier projet urbain de la Ville de Bordeaux, en 1996, est présenté **comme le prolongement des quais en direction du lac**. Si cette continuité paraît évidente sur un plan, elle est peu lisible dans la pratique, l'aménagement des quais s'interrompant brutalement après le H 19 et Cap Sciences. Cette continuité, très souhaitable, ne signifie pas que les quais et la plaque portuaire sont de même nature. Le rapport à l'eau est très différent entre les quais et les bassins, l'eau calme des bassins étant aussi une eau « utile », nécessaire aux activités, à commencer par l'activité de plaisance



## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Je vois plus un lieu économique qu’un lieu de promenade ; un port avec des activités en lien.”

“A l’échelle des déplacements piétons, les BAF sont très grands.”

“Il faut réfléchir à la compatibilité de certaines activités. Avant de réfléchir à l’espace public, prenons le temps de réfléchir à ce qu’il y a autour.”

“Il faut que les gens viennent pour se défouler, par exemple en profiter pour venir voir un vieux gréement.”



Forme de radoub au bassin n°1, copyright Yannick Lavigne.



## AU CENTRE, DES BASSINS EN ACTIVITE

**Les Bassins « en activité » sont au cœur du site.** Le bassin n°2, situé le plus au nord devant la base sous-marine, développera le nautisme avec la réalisation d'un port d'hivernage portant à 300 le nombre d'emplacements. Le Grand Port Maritime de Bordeaux étudie également la réhabilitation d'une ou des formes de radoub afin de réviser les bateaux de la grande plaisance. Les équipages seront « à quais » eux aussi et participeront au développement de la vie économique. La question du dynamisme économique reste au cœur de l'aménagement de l'espace public des Bassins, tout comme celle du respect et de la mise en valeur du patrimoine industriel et portuaire, en résonance avec le label Unesco obtenu par la Ville de Bordeaux.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Retrouver le “modus vivendi” des quais, où tout le monde trouve finalement sa place sans marquage trop précis.”

“Les quais et les Bassins à flot pourraient, devraient, être un deuxième centre-ville ; cela veut dire que les Bordelais y viendraient.”

“Les quais et les Bassins à flot ne doivent pas avoir le même esprit et on devrait pouvoir passer de l’un à l’autre comme d’un quartier à un autre.”

“Un espace public qui puisse garder l’esprit magique de ces lieux.”

“Il peut y avoir un partage de l’espace, comme à Noirmoutier, avec une ouverture au public pour la promenade.”

“Les formes de radoub sont difficiles à approcher, c’est un élément de promenade à préserver.”

“Ici, on a un rapport plus proche de l’eau que ce que l’on peut avoir sur les quais car ce n’est pas la même échelle, en ayant une promenade au plus près de l’eau, on pourra ressentir ce changement.”

“C’est primordial de faire le tour des bassins à pied ou à vélo !”

“On peut toujours circuler autour d’un port maritime.”

“Ce qui serait chouette, c’est qu’on puisse rentrer dans la base sous-marine ! La base sous-marine, gamin, je la traversais, c’était extraordinaire !”

“Il faut pouvoir traverser la base, c’est évident, et aussi la contourner par l’eau.”



Port de plaisance au bassin n°2.



## FAIRE LE TOUR ET REVELER LE GENIE DU LIEU

Si quais et Bassins contribuent à établir une continuité de parcours, ils ne doivent cependant pas faire appel au même registre, même si le *modus vivendi* des quais, la grande réussite sociale qu'ils incarnent, sont évidemment à rechercher également pour les Bassins à flot. **Ce « prolongement différent », cette rupture dans la continuité, se justifient afin de maintenir le génie du lieu et de conserver l'esprit magique des Bassins.**

**Les Bassins enfin sont une totalité, un territoire dont on doit pouvoir faire le tour** quand les quais ne sont, par principe, qu'une promenade linéaire. La plaque portuaire entoure les bassins et son aménagement doit les mettre en valeur. Il appartiendra au concepteur de l'espace public de définir le dessin de cette promenade afin que les activités liées au nautisme continuent de s'exercer tout en s'ouvrant au public, attiré par leur découverte.

Les Bassins demain doivent être, au même titre que les quais, **un grand espace d'intérêt métropolitain, et donc à ce titre, attractifs pour tous les publics**, d'où qu'ils viennent et indépendamment des quais. Car si les Bassins sont le prolongement des quais, ils seront demain également le point de départ vers les quais.



Des rails sillonnent le pavé.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Un espace public à la fois pour les Chartronnais, les Bacalanais, mais aussi les Bastidiens, il ne faut pas les oublier. La Bastide sera à portée de pied”

“Les BAF seront un centre d’attraction pour des gens de l’extérieur qui ne voudront pas traverser Bordeaux-centre et souhaiteront arriver directement aux Bassins”.

“L’axe du pont du Perthuis doit être valorisé, c’est lui qui va du cœur de Bacalan au cœur des Chartrons”

“Il faut faciliter les accès Est/Ouest”



Vue du port de plaisance en direction des Aubiers et du Lac.



## A LIER A CHARTRONS, BACALAN, LAC ET AUBIERS

A la différence des quais, les **Bassins** sont au cœur d'un **grand quartier, Chartrons-Bacalan**, et ils devront également jouer un rôle d'espace public de proximité. Ils feront également lien en direction des **Aubiers et du Lac**. Devront donc s'y côtoyer sans heurt trois catégories distinctes d'usagers : les visiteurs extérieurs, qu'ils soient Bordelais ou touristes, les habitants et les personnes qui travaillent sur ou à proximité immédiate de la plaque portuaire.



## UN QUARTIER CENTRAL AVEC DE GRANDS EQUIPEMENTS

La présence de grandes institutions comme la **Base sous-marine, le Centre Culturel et Touristique du Vin**, jointe à des activités économiques importantes risquent amener une forte fréquentation des espaces publics, qu'il faudra gérer au mieux. A cela il convient d'ajouter le projet privé du musée de la marine.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“On peut imaginer partir des  
Quinconces, à pied ou en tram,  
et remonter jusqu’aux Bassins.”

“Il faudrait pouvoir venir aussi en bateau,  
en navette fluviale.”

“Les voitures loin de l’eau,  
les piétons, proches !”





D'un bassin à l'autre, longer et traverser.



## UN LIEU ACCESSIBLE POUR TOUS

**La plaque portuaire doit être accessible, quel que soit le mode de déplacement utilisé. Pour autant, un effort doit être consenti pour accompagner le développement du transport en commun et des modes doux** afin de préserver « le deck » de circulations parasites. Si le tramway dessert très bien la partie Est, la partie Ouest (et notamment la base sous-marine) n'est naturellement accessible qu'en voiture. La liaison inter-quartiers doit être confortée au niveau du pont du Perthuis par le renforcement de l'accès des bus et de celui des cycles. Rue Lucien Faure, des pistes cyclables devront être aménagées et un transport en commun performant installé. Les sentes piétonnes seront un accès privilégié pour les habitants et elles devront connaître un débouché sur cet axe.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“A propos des pistes cyclables Monsieur Michelin avait dit qu’il laisserait des pavés. Moi quand je roule en vélo sur des pavés, 15 jours après j’ai toujours les dents qui tapent !”

“Sur les quais, on peut utiliser le vélo sur une piste lente à côté de l’eau, on pourrait la prolonger, elle sera longue mais les quais font 4,5 km et on le fait quand même.”

“S’il y a une piste rapide, il faut la sécuriser pour les enfants.”

“Il faut penser à l’aménagement pour les vélos de l’axe qui passe sur le pont du Perthuis et celui qui passe par la rue Achard.”

“Si c’est comme sur les quais,  
il y a à boire et à manger...”

“Sur les quais, il y a bien des pistes  
différenciées, mais à la fin tout se  
mélange...”



Pont du Perthuis, à pied ou à vélo.



## **VELO TRANSPORT/VELO PROMENADE, CHACUN SA MODE**

**L'accès en vélo doit pouvoir se faire de deux façons différentes : par une piste cyclable à positionner rue Lucien Faure, mais il est également souhaitable d'imaginer une piste cyclable de promenade, sur la plaque elle-même. Des Vcub et des arceaux vélo sont d'ores et déjà à implanter pour favoriser la pratique.**

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Les sentes, c’est bien parce qu’on fait des ouvertures sur les bassins.”

“Les sentes c’est très joli sur le papier mais il faut penser les passages au-dessus de la rue Lucien Faure aussi pour pouvoir vraiment aller des Chartrons au bord des Bassins et pas seulement par la vue !”

“Pour les sentes comment on va couper et traverser ? Je trouve qu’il y a une contradiction entre les perméabilités que l’urbaniste veut créer et la configuration de voirie très circulée (rue Lucien Faure).”

“Est-ce que les sentes ne sont pas utopiques ?”

“Un espace public lié à l’eau, passerelle ou ponton pour traverser, passages sur l’eau dans la continuité des sentes.”





## L'EAU A PORTEE DE MAIN

L'aménagement de la plaque portuaire doit permettre de faire le tour des Bassins, qu'on le fasse à pied ou en vélo. **Les sentes piétonnes seront un accès privilégié pour les habitants.** Des obstacles importants rendent cette promenade circulaire impossible aujourd'hui : entreprise ARMI, Base sous-marine, rails, barrières, grillages, mais aussi formes de radoub. La promenade piétonne doit pouvoir se faire au plus près de l'eau et **il est donc nécessaire d'imaginer des dispositifs rendant cette proximité permanente possible, y compris la traversée de la Base sous-marine.**



Les bassins comme un aimant, copyright ANMA.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Il ne faudrait pas en ajouter pour ne pas attirer des voitures. »

« Il y a des équipement qui ont un rayonnement national, c’est eux qui auront besoin de parking. ”

“Les gens s’engageront à ne pas prendre la voiture s’ils ont une offre de transport en commun suffisante.”

“Le stationnement doit exister mais être dissimulé.”

“Il faut des endroits de parking, le reste doit se faire à pied.”

“Des parkings silos, un à l’entrée des BAF et l’autre vers le fond, à la Base sous-marine ?”

“Il faut résorber le stationnement sauvage.”

“Dans l’ensemble, il faut maintenir le stationnement un peu partout sur le secteur, mais avec un stationnement à distance de l’eau.”

“Maîtrisons la voiture !”

“Jouons les extrêmes, un quartier sans voitures, les voitures restent à la périphérie !”

“Je suis pour me garer facilement car c’est une entrée de ville.”

“Penser aux stationnement pour vélos et Vcub pour la Base sous-marine et ne pas attendre le projet fini.”

“Les silos à voiture, c’est une bonne idée !”

“On parle des résidents et des personnes venant pour leurs loisirs mais les gens qui travailleront auront aussi besoin de places de stationnement.”



Vue lointaine depuis la base sous-marine : des solutions à trouver à l'échelle du site.



## UN STATIONNEMENT A DISTANCE DES BASSINS

La question du stationnement automobile reste problématique. Si la plaque portuaire elle-même ne peut accueillir de parkings, il est nécessaire d'en prévoir à proximité. **Les stationnements ne doivent pas se concevoir le long des Bassins, pour lesquels une accessibilité aux équipements nautiques peut être tolérée** mais non systématisée. Le G2, le CCTV et la Base sous-marine ont été identifiés comme pouvant disposer d'une offre de stationnement. Ceci sous réserve que l'impact visuel ne dénature pas le paysage (parking silo ou intégré).

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“J’ai envie de moments festifs autour  
du nautisme, des bateaux...”

“Les BAF doivent pouvoir accueillir de grands évènements.”

“Un plan d’eau comme celui des Bassins, en pleine ville  
c’est vraiment rare ! Il faut en profiter ! Il faut qu’il vive !”

“On pourrait orienter les Bassins à flot vers ce qui fait  
leur identité historique et les rendre attractifs pour les  
touristes.”

“Des joutes, comme à Sète.”

“On doit pouvoir danser : pourquoi pas des guinguettes?”

“C’est pas franchement un truc en expansion, mais  
y’a une pêche de loisir locale qui existe c’est vrai.”

“C’est une grande tradition des ports d’avoir des  
pêcheurs.”

“L’eau elle est vilaine mais elle est propre ! La faune dans l’eau est extrêmement riche, c’est un véritable vivier. Et certaines espèces sont des marqueurs d’eau propre.”

“Il y a un centre de nidification dans la Base”. “Il faudrait ménager un endroit sur l’eau pour que les oiseaux puissent se poser.”

“Il y a des pigeons, des mouettes, des bergeronnettes, des cygnes sauvages, des canards, des foulques, des poules d’eau, des hérons... c’est un corridor de migration.”

“Il faut privilégier la spontanéité !”

“Un quartier sans son marché n’est pas un quartier.”

“Un marché couvert, ce serait bien aussi.

A Bordeaux, il manque des halles.”

“Pourquoi pas un marché flottant,  
avec une vente de poissons plus importante ?”



Au pied de la Base, un lancer.

## UNE EAU CALME MAIS VIVANTE

En lien avec l'esprit des Bassins, la plaque portuaire ne doit **pas être seulement dédiée à la contemplation** (même si on peut aussi venir voir les bateaux) **mais son aménagement doit être « actif », « vivant »** : bien entendu, les activités nautiques (y compris les activités de réparation, par exemple prévues dans les formes de radoub) doivent faire partie intégrante du projet. Outre la possibilité de développer directement certaines activités en lien avec l'eau des bassins : pourquoi ne pas conforter la pêche ? Installer un marché flottant ? Une passerelle ?

Il conviendra de s'assurer **que la qualité de l'eau reste bonne et que la diversité d'espèces présentes soit maintenue** ; que les activités développées soient compatibles avec les manœuvres des bateaux tout autant qu'avec la préservation de l'écosystème. **Les activités développées sur l'eau peuvent très bien contribuer à confirmer les identités aujourd'hui différenciées des deux bassins.**

## DES ABORDS EN ACTIVITE, COMMERCE, NAUTISME, TERTIAIRE

L'implantation de guinguettes et de terrasses sur l'espace public est unanimement souhaitée. L'implantation de mobilier et de points d'eau devra laisser à chacun la liberté d'improviser un pique-nique ou une collation sur l'espace public. **La présence d'un pôle commercial à proximité de la base constituera un élément important de cette dynamique.** Enfin, quelle que soit sa forme (plein air, halle, flottant), un marché permettrait d'asseoir une identité de quartier. D'aucuns y voient là l'opportunité de commercialiser des productions locales.

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Les BAF doivent vivre tout le temps.”

“Activités nocturnes, d’accord, mais encadrées et ponctuelles.”

“Activités nocturnes, ça signifie non encadrées, et c’est tant mieux !”

“Il faut scinder les endroits, laisser le passé tel qu’il est.”

“Il faut agrémenter pour l’avenir,  
ça marche à Barcelone.”

“Ce qui plaît aux gens, c’est de voir les gens caréner, travailler sur les bateaux...”

“J’aime beaucoup l’idée qu’il puisse y avoir deux identités, deux ambiances : plaisance-loisirs, activités industrielles et artisanales.”





## DES MOMENTS FESTIFS OU SE RENCONTRENT ANCIENS ET NOUVEAUX

C'est aussi la possibilité de garder ou de développer sur le site **des moments festifs** comme le festival Nomade, avec peut-être l'idée d'un espace dédié (qui pourrait accueillir un chapiteau). L'ensemble de ces activités doit néanmoins rester compatible avec l'accueil de nouveaux habitants.

Agora 2010, dégustation d'huîtres au bord du bassin n°1.



## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Au titre du génie du lieu, il ne faudrait pas se priver de végétal, dans un traitement compatible avec le maintien du caractère industriel.”

“Les Bassins c’est un port, c’est pas Disneyland ; soit on garde un port avec des usines, des bateaux, des gens qui travaillent, soit on bétonne les écluses et on fait « le Petit Mousse » comme au Jardin Public.”

“Ce serait accueillant en été, la fraîcheur c’est ce qui manque en été à Bordeaux.”

“Créer des espaces en herbe qui peuvent accueillir des jeux spontanés, des pique-nique, un endroit où les enfants peuvent jouer au ballon, un peu à l’écart de l’eau. “

« Les bassins étant chargés en plomb,  
la pratique de la pêche n'est pas à  
encourager simplement  
pour des raisons sanitaires. »

« Il faut des pêcheurs et des peintres ».

« Pour le moment c'est trop minéral,  
c'est vraiment invivable l'été »

« Et la végétalisation de la Base sous-marine c'est  
pas imaginable un truc comme ça ? »

« Prévoir des arbres d'eau: des saules,  
des aulnes... »

« Pas d'empoisonnement, les poissons viendront  
naturellement »

Au pied de  
la Base sous-marine :  
pavés, béton,  
métal, herbes folles,...





## LE RESPECT DU GENIE DU LIEU, DE SES ASPERITES

L'ambiance actuelle des Bassins doit être globalement conservée : **il ne s'agit pas de fabriquer un espace "lisse", sans aspérité.** Les équipements indispensables (poubelles, sanitaires ...) devront donc s'intégrer dans le paysage (en étant si possible au maximum enterrés) et les propositions d'aménagement composer avec ce qui est déjà là : les pavés, les rails, les grues, ... mais aussi les quelques arbres existants.



## UNE DOMINANTE MINERALE ET UNE PRESENCE VEGETALE, UN GRAND VIDE ENTRE OMBRE ET LUMIERE

**Quelques grands arbres peuvent s'implanter ponctuellement autour des Bassins mais ils ne doivent pas atténuer le caractère minéral de la plaque et ne pas masquer la perception de l'eau.** En effet, la possibilité de bénéficier d'ombre est une préoccupation majeure. La présence végétale doit cependant être renforcée, les sentes et leurs débouchés y contribueront. Ne serait-il pas pertinent d'y voir des saules, des aulnes ou toute espèce locale en lien avec la présence de l'eau ?

Depuis les ponts, depuis l'accès à l'eau, depuis les toits des bâtiments (et pourquoi pas de la Base sous-marine ?), les points de vue sont à soigner. **Certains lieux d'activités impliquant une grande fréquentation devront être particulièrement travaillés dans les vues qu'ils offrent.**

## **Vous nous avez dit...**

morceaux choisis

“Pas d’habitat sur l’eau, des pontons promenade.”

“On n’est pas à Amsterdam ici, par contre pour plus de péniches je dis oui !”

“J’ai proposé qu’on aménage une péniche en hôtel d’économie sociale pour qu’on puisse avoir une résidence et que tout un chacun puisse en bénéficier.”

“Tout ce qui peut apporter une plus value sociale sur l’eau, c’est très bien.”

“J’ai le projet de mettre un dojo sur une barge flottante.”

“Une médiathèque sur l’eau, ou bien un lieu culturel.”

“Un théâtre flottant.”

“La décision que faire sur l’eau se prendra lorsque les gens seront installés.”

“L’aspect passé industriel du lieu ne pourra pas cohabiter avec un décor délicat et fleuri. L’histoire était dure et pas poétique, avec les conditions de travail... Il faut garder la rigueur du lieu.”

“A vous de rendre le lieu plus propre tout en gardant l’ambiance du quartier.”

“Les Bassins, lieu à part, parce qu’il est sombre... quelque chose de fin et de ponctuel au niveau de leur mise en lumière.”

“Quand on voit la Rochelle ou le lac Léman, il n’y a pas de clôture. ”

“Les bassins avec une barrière autour, ce n’est plus les bassins. ”

“Il y a une différence entre tomber dans la Garonne et tomber dans les bassins. ”



Agora 2010, mise en lumière des formes de radoub et de la grue.



## DES BATEAUX, DES PENICHES ET DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS SUR L'EAU

Les Bassins ont leur identité propre qui ne peut se confondre avec celle développée depuis plusieurs années autour de canaux et de la mise en place de maisons sur l'eau dans certaines villes du nord de l'Europe, telle Amsterdam. En revanche, les péniches et la qualité de leurs abords sont à mettre en valeur. **Si des structures devaient prendre place sur l'eau ce seraient des équipements collectifs** de manière privilégiée.



## SOBRIETE ET OUVERTURE DANS LA MISE EN SCENE

Dans ce même esprit, les possibilités de **mise en lumière** doivent permettre de valoriser l'identité du lieu mais **respecter une certaine sobriété** en restant des éléments ponctuels. On pourra envisager d'éclairer les contours des Bassins à flot en conservant leur aspect sombre pour l'ambiance du lieu.

Le lien, la proximité avec l'eau (comme dans n'importe quel port, et contrairement à la Garonne qui elle est vécue comme dangereuse), doivent être conservés. De ce fait, et s'il convient de ne pas négliger les questions de sécurité des usagers, **il est nécessaire de ne pas clôturer les bassins, ce qui dénaturerait le rapport à l'eau** et même le paysage ouvert des Bassins. Il faut absolument limiter la mise en place de garde-corps et de potelets, impropres avec l'usage et l'identité du lieu, sauf exception.

# LE CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE DU VIN, UN CRU DE CHOIX



CCTV-stade concours-mai 2011,  
copyright X-TU/CASSON MANN LIMITED.

Lors du Livret II des Bassins, nous vous avons décrit en quelques chiffres et objectifs ce que serait ce nouvel équipement, Centre Culturel de Touristique du Vin, installé sur le site des anciennes Forges, à l'entrée des installations du Grand Port Maritime de Bordeaux. Aujourd'hui c'est une architecture que nous vous présentons et une invitation au voyage.

Le jury pour le Centre Culturel du Vin vient de se prononcer. Il a choisi parmi 5 projets, la conception de l'équipe d'X-TU (architectes) associé à CASSON MANN LIMITED (scénographe). Ce projet résolument tourné vers la Garonne, se posera telle une vigie à l'entrée des écluses. Carafe à décanter ou mouvement du vin lorsqu'il vient remplir un verre, ce projet a décidé de marquer sa différence.

Ses rondeurs et ses lumières formeront signal depuis la place des Quinconces. Véritable hymne au vin, il transportera le visiteur à l'intérieur de sa carapace de bois et de verre pour lui faire vivre une expérience sensorielle unique, un voyage dans le monde des vignobles. On y entrera en empruntant le « quai du

vin » parallèle aux bassins, en se fauilant sous sa coque, happé par le mouvement de l'édifice.

Ses abords et leur végétalisation naturelle et sauvage, réintroduiront l'angélique dans une promenade végétale conduisant aux bords de Garonne où se situera un ponton. Il ouvrira ainsi pour les Bordelais l'accès aux rives de la Garonne dans un espace domestiqué par les Bassins.

Nul ne peut-être indifférent à ce projet qui a décidé d'imprimer sa marque contemporaine et une tonalité ludique sur les Bassins.

Nous vous invitons à le découvrir en consultant régulièrement le site internet de l'association en charge du dossier :

<http://www.centreculturelduvin.com>

Ou en allant voir la vidéo qui présente le projet sur :

[http://www.dailymotion.com/video/xiqwfm\\_centre-culturel-et-touristique-du-vin-archi-sceno\\_creation](http://www.dailymotion.com/video/xiqwfm_centre-culturel-et-touristique-du-vin-archi-sceno_creation)

## EN GUISE D'INVITATION...

Invitation à nous rejoindre lors des prochaines concertations,

Invitation à créer des projets qui prendront place le moment venu sur les espaces ou les équipements partagés,

Invitation à entreprendre, oser, s'approprier,

Invitation à partager des moments avec les Bacalanais et les Chartronnais, les plaisanciers,

Invitation à traverser la Garonne, avant même l'ouverture du pont en regardant ce qu'il se passe du côté de la Bastide,

Invitation à imaginer la place Latule comme lien pour rejoindre le jardin promenade de Ginko,

Invitation à se promener le long des Bassins en imaginant ce que demain sera,

Invitation à croire en un quartier nouvellement investi, au respect de ses permanences et du « déjà-là »,

Invitation à composer le changement, à le dépasser, à le faire sien...

Je vous invite aux Bassins à flot.

# Table des matières

Juillet 2011   Les Bassins flot passent du projet urbain au modelage d'une silhouette de centre-ville Alain Juppé, maire de Bordeaux	p.5
Des espaces publics à imaginer collectivement Michèle Laruë-Charlus, Directeur Général de l'Aménagement	p.9
La plaque portuaire, un espace public majeur de 13ha Orientations issues des ateliers de concertation	p.13
Le Centre Culturel et Touristique du Vin, la promesse d'un cru de choix	p.63
En guise d'invitation...	p.67

Réalisation de l'ouvrage, conception/coordination générale  
Direction Générale de l'Aménagement  
Direction : Michèle Laruë-Charlus  
Rédaction : Ingrid Voisin-Chadoin  
Photographies insérées dans le texte : DGA  
ou mentions spéciales (ANMA, X-TU, Yannick Lavigne)  
Livret central et tiré-à-part : Edouard Decam

La Ville de Bordeaux, depuis 2006, mène pour chaque territoire « en mouvement » un travail de concertation, voire co-élaboration de projets avec les habitants. Ces ateliers donnent lieu à l'édition de petits livres (noirs pour Bastide, bleus pour les Bassins à flot, verts pour Belcier-Carle-Vernet) qui retracent le travail en commun.

La conduite des réunions est assurée par la Ville de Bordeaux (Direction Générale de l'Aménagement) avec l'appui et le soutien de nombreuses autres directions (développement économique et enseignement supérieur, développement durable, développement social urbain, direction des projets d'infrastructures paysagères, coopération territoriale européenne...), en liaison pour les Bassins à flot avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et le Grand Port Maritime de Bordeaux.

## Remerciements

Les animateurs de cet atelier sont ici remerciés :

Jean-Léon Batz (Ville de Bordeaux/DDD)  
Dominique Bichon (GPMB)  
Pauline Cabrit (étudiante ENSAPBx)  
Stéphane Caze (Ville de Bordeaux /DGA/DDSAD)  
Benoît Chausi (Ville de Bordeaux DEVEESUP)  
Patrick Dandieu (CUB/DT)  
Leila Cantal-Dupart (Ville de Bordeaux/DGA/MIRPAU)  
Jean-Pierre Esclair (Ville de Bordeaux/DGST/DPIP)  
Elodie Hiltenbrand (Ville de Bordeaux /DGA)  
Grégoire Ferrer (Ville de Bordeaux /DGA/DU)  
Marine Lecardeur (étudiante ENSAPBx)  
Stéphanie Luneau (Ville de Bordeaux/DGA/DU)  
Michèle Laruë-Charlus (Ville de Bordeaux/DGA)  
Laurent Lemaître (Ville de Bordeaux /DGA/DU)  
Anne-Laure Moniot (Ville de Bordeaux /DGA/MIRPAU)  
Karim Messaï (GPMB)  
Anaïs Peulet (Ville de Bordeaux/DGA/MIRPAU)  
Aurélien Ramos (étudiant ENSAPBx)  
Frédéric Régi (Ville de Bordeaux DGVSC/DSU)  
Sylvain Schoonbaert (Ville de Bordeaux/DGA/MIRPAU)  
Agnès Van Gineken (Ville de Bordeaux /DCTE)  
Ingrid Voisin-Chadoin (Ville de Bordeaux /DGA/DU)  
Delphine Willis (étudiante ENSAPBx)

→ Chartrons  
→ Bacalan

BORDEAUX

